

Par Catherine Baty



Office de tourisme Celles-sur-Belle

Le canton de Celles-sur-Belle

L'abbaye royale est l'emblème du territoire cellois.

Un édifice imposant qui inspire calme et sérénité, à l'image d'un canton rural mais à la démographie dynamique.

Carte d'identité

Le canton de Celles-sur-Belle

compte dix communes que l'on retrouve dans la communauté cantonale : Aignonay (611 habitants), Beaussais (403), Celles-sur-Belle⁽¹⁾ (3 676), Fressines (1265), Mougou (1 803), Prailles (711), Sainte-Blandine (623), Saint-Médard (97), Thorigné (1 179), Vitré (573).

(1) Avec les communes associées de Verrines-sous-Celles et Montigné).

(2) Chiffres Insee au 1^{er} janvier 2009.

Le canton de Celles adhère au Pays mellois avec les communautés de communes de Melle, du Lezayen, Cœur de Poitou, et celle du Val Boutonne. Soit 83 communes pour 43 000 habitants.

Imposante, majestueuse, l'abbaye royale trône sur la ville de Celles-sur-Belle (notre photo). Une étonnante bâtisse qui a attiré d'illustres personnages à partir du XII^e siècle. Devant, une élégante étendue de verdure, un jardin à la française. Celles-sur-Belle arbore le label "Petite cité de caractère". Au Sud-Est de Niort, ce territoire a la réputation d'être tranquille.

Dans la deuxième couronne de l'agglomération niortaise, accessible rapidement par la 2 x 2 voies (D948), le canton est dans le peloton de tête des démographies croissantes dans les Deux-Sèvres : près de 11 000 habitants aujourd'hui contre 9 909 en 1999 et 9 218 en 1990. Illustration concrète, les écoles s'agrandissent

(Mougou), des classes ouvrent (Thorigné, Sainte-Blandine), se construisent (Vitré).

Si le canton cellois attire les populations, c'est aussi par son environnement rural. "L'agriculture occupe une place importante dans l'économie locale", note Stéphanie Bodin de la Chambre de Commerce et d'Industrie. Le Sud des Deux-Sèvres est une région de prédilection des élevages caprins (25 % du cheptel du département est dans le Mellois). En découle une activité agroalimentaire moteur : 26 % des salariés du canton. 132 personnes travaillent à la coopérative Sèvre et Belle qui transforme en fromages le lait de chèvre et de vache. Dans le même groupe, on connaît le beurre d'Échiré (au-dessus de Niort). Un abat-

L'aventure d'Hervé Macke

toir de porcs Socopa (300 personnes) bénéficie de la zone de limite de l'IGP Jambon de Bayonne (au-delà de Celles-sur-Belle, l'estampille ne s'applique plus). Plus largement dans le Pays Mellois, on recense de grosses coopératives céréalières.

Le transport est un autre secteur qui se distingue. La base logistique d'Intermarché à Gournais (sur le canton voisin de Melle) sollicite beaucoup de tractionnaires. Le commerce du bois (notamment avec le port de La Rochelle et l'exploitation forestière du Mellois) nécessite également un service réactif.

Mais, ici le tissu économique industriel est timide. La très grande majorité des entreprises a moins de dix salariés. *"Les grosses unités de production sont dans le nord du département. Toutefois, ici, nous avons une activité diversifiée, riche de multiples compétences"*, insiste Stéphanie Bodin. Le canton de Celles-sur-Belle parvient à conserver un réseau de commerces assez dense : 25 % des entreprises, 12 % de la main-d'œuvre.

"Le gros de l'activité économique du canton reste sur Celles, explique Francis Proust, président de la communauté cantonale et maire de Thorigné. Nous ne sommes pas parvenus à une logique économique intercommunale. Sans être en concurrence, il n'y a pas de convergence qui nous permettrait de développer nos atouts collectifs. Par exemple des zones d'activité intercommunales". Cet ancien géomètre au cadastre aimerait davantage de réflexes extra communaux. Il croit en l'échelon du Pays Mellois qui représente 45 000 habitants (11 000 habitants au niveau cantonal). Pour lui c'est la dimension nécessaire à l'émancipation. *"D'autant plus dans un contexte difficile et de désengagement de l'État"*, précise le président Proust, dont la collectivité n'a pas, à son regret, de compétence économique.

Les marges de manœuvre de l'intercommunauté locale portent notamment sur la zone du Lambon, un espace de loisir créé dans les années 1970. Progressivement, les élus lui ont trouvé des nouvelles vocations pour attirer les touristes, les familles, les groupes. Les scolaires y

La jeune société Magelan a fait partie de la trentaine d'entreprises qui voient le jour chaque année sur le Cellois (36 en 2008, 30 en 2007, 25 en 2006). Son patron, Hervé Macke a 22 ans. Enfant du pays mellois, il savait que son avenir se tracerait ici, en reprenant la garage de son père. Mais à 17 ans, l'accro du VTT fait une grave chute lors d'une compétition. Ses préférences s'ébranlent. Le fauteuil doit devenir son outil au quotidien. Outré de découvrir l'inconfort de son nouveau moyen de transport, frustré de voir chemins escarpés et autres passages accidentés impossibles à surmonter, il décide de proposer des solutions innovantes plus adaptées. Dans son local de 50 m² à Celles-sur-Belle, il reçoit des clients à la recherche de fauteuils venus de toutes les régions de France, mais aussi des collectivités (dont la région Poitou-Charentes) qui veulent proposer une solution à leurs touristes à mobilité réduite pour arpenter les chemins de rando, les parcs naturels...

Le chiffre d'affaires de Magelan progresse plutôt bien (75 000 € la première année, 280 000 € en 2007). Hervé Macke emploie trois personnes. Rester grandir au pays ? *"Je n'ai pas besoin d'être installé dans un lieu stratégique, très visible, ma clientèle est très spécifique. Je me fais connaître par internet et le bouche à oreille"*, note Hervé. Et puis dans sa région natale, il a trouvé une convivialité. Un de ses sous-traitants est à 2 km de Celles-sur-Belle. *"J'ai profité d'un réseau très performant, on se connaît et il y a une dimension humaine qui compte beaucoup"*, conclut le jeune patron.

À noter : Magelan est partenaire de la FoirExpo de Niort et sera présente, les 5 et 6 mai, deux journées dédiées au handicap.



Hervé Macke, patron de Magelan, emploie trois salariés : Émilie Orry, Cécile Soumassière et Steve Chaigne (absent sur la photo).

pratiquent des activités nautiques (un éducateur est salarié de la structure). La fréquentation progresse tranquillement hors-saison. *"Nous devons améliorer le confort de cette base"*, ajoute l' élu. Il est notamment question d'une structure d'hébergement en éco-construction. Pour des raisons de coût prohibitif, le projet de gîtes familiaux a été remplacé par l'idée d'un accueil collectif. Il existe déjà un bâtiment "vert" au Lambon. Une maison en paille montée à l'initiative du club des aînés ruraux de Celles-sur-Belle. La maison est à présent utilisée comme salle de réunion, point de ralliement des randonneurs... Pour rester sur cette lancée écologique, un parc éolien a été envisagé, mais il reste suspendu à la cohérence des décisions communales.

Le tourisme est l'une des activités qui pourrait prendre de l'ampleur. L'abbaye est déjà un site attractif. Peut-être moins connu, le musée du Poitou

protestant attire les passionnés d'histoire et de généalogie. *"Ne pensez pas à un musée poussiéreux, avertit Delphine Monnet, chargée de mission au Syndicat mixte du Pays Mellois. Des guides racontent l'histoire de la vie des protestants locaux. C'est l'occasion de découvrir les assemblées secrètes et les trésors cachés de cette époque"*. La base du Lambon et sa vallée offrent aussi un autre type de détente, sans parler des sentiers.

"Nous travaillons actuellement à la définition d'un projet de développement touristique ainsi qu'à la réorganisation de l'accueil sur notre territoire. Nous envisageons de regrouper les offices de tourisme cantonaux pour n'en constituer plus qu'un, avec des antennes. Cela permettra d'avoir une équipe unie, soudée, qui portera le même projet. Nous espérons ainsi pouvoir être plus réactifs à la demande de la clientèle", argumente Delphine Monnet.